



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Eure-et-Loir

Division de la Prospective
et des Moyens

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983, modifiée et complétée par la loi n° 85-97 du 25 janvier 1985 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu la circulaire du 21 février 1986 relative à la planification scolaire pour les écoles en élémentaires et en maternelles publiques,

Vu l'arrêté académique du 11 mars 2019 portant délégation permanente de signature à la directrice académique des services départementaux de l'Education Nationale d'Eure-et-Loir,

Vus les avis du Comité Technique Spécial Départemental du 22 septembre 2022 et 4 octobre 2022 (repli)

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 20 octobre 2022

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE D'EURE-ET-LOIR, PAR DELEGATION DE MONSIEUR LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'ORLEANS TOURS

ARRETE

LES MESURES SUIVANTES D'ATTRIBUTION ET DE RETRAIT DE POSTES DANS LES ECOLES EN CLASSES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DU DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2022 :

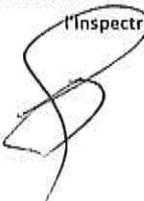
ARTICLE 1 :

A compter de la rentrée scolaire 2022, les mesures de carte suivantes sont applicables :

N° UAI	Commune - école			Observations
Ouvertures en préélémentaire		+	-	
0280746J	VERNOUILLET L. Aragon	1		6ème poste - école à 6 classes
0280974G	GAS	1		3ème poste (à titre provisoire) - école à 3 classes
Fermeture en préélémentaire		+	-	
0280134U	MEZIERES EN DROUAI Marsauceux		1	3ème poste maternelle - école primaire à 5 classes
Ouvertures en élémentaire		+	-	
0281170V	LUISANT H. Ramolet	1		10ème poste élémentaire - école primaire à 14 classes
0280283F	MIGNIERES les blés en herbe	1		4ème poste élémentaire - école primaire à 6 classes
0280095B	DREUX P. Bert	1		Annulation de fermeture du 5ème poste élémentaire - dédoublement CP/CE1 - (à titre provisoire) - école primaire à 5 classes
0280580D	VILLIERS LE MORHIER	1		4ème poste élémentaire - école primaire à 6 classes
0280770K	YEVRES L. Aubrac	1		4ème poste élémentaire - école primaire à 6 classes
Décharges de direction		+	-	
0280134U	MEZIERES EN DROUAI Marsauceux		0,08	décharge à 0,25
0280746J	VERNOUILLET L. Aragon	0,08		décharge à 0,33
0280283F	MIGNIERES les blés en herbe	0,08		décharge à 0,33
0280580D	VILLIERS LE MORHIER	0,08		décharge à 0,33
0280770K	YEVRES L. Aubrac	0,08		décharge à 0,33
0280271T	CHARTRES les cytises	0,08		décharge à 0,33 suite à la comptabilisation de la classe UEMA
0280519M	ILLIERS les nymphéas	0,08		décharge à 0,33 suite à la comptabilisation de la classe UEMA
0280303C	CHARTRES J. Ferry - école primaire d'application		0,50	modification de la décharge de direction d'école d'application de 1 à 0,50
Décharges exceptionnelles		+	-	
0280303C	CHARTRES J. Ferry - école primaire d'application	0,50		décharge exceptionnelle de 0,50 (à titre provisoire)
0280519M	ILLIERS les nymphéas	0,17		décharge exceptionnelle de 0,17 (à titre provisoire)
0280923B	LUCE les béguines	0,33		décharge exceptionnelle de 0,33 (à titre provisoire)
Postes de titulaires remplaçants		+	-	
	OULINS et GARNAY		2	Annulation d'ouverture des 2 postes de TR définitifs
	CLOYES LES 3 RIVIERES, GARNAY et BÛ	3		Création de 3 postes de TR (à titre provisoire)
	CHARTRES les cytises	0,17		Création d'un TR (0,17 - à titre provisoire)
Autres postes		+	-	
0280240J	LEVES J. Vallain		1	Suppression du poste surnuméraire - école à 14 classes
	MDPH	1		Création d'un poste (à titre provisoire)
	Poste Régulateur Scolaire (1er poste)			Modification du rattachement : de 0280890R à 0280784A
	Postes Enseignants Ressources TSA/TSLA/TCC (3)			Modification du rattachement : de 0280890R à 0280784A
	TRS 875Z EEPU la brèche à 875Z EPPU Francine Coursaget-la brèche			Modification du rattachement suite à la fusion

La Directrice académique d'Eure-et-Loir, les inspecteurs de l'Education nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chartres, le 20 octobre 2022.
Pour le Recteur et par délégation,
l'Inspectrice Académique,


Evelyne MÈGE